



OTTIGNIES LOUVAIN-LA-NEUVE

ville universitaire d'avenir

BULLETIN COMMUNAL OFFICIEL

RISTOURNES

● consommations électricité/eau :
Pensionnés et Revenus Modestes,
n'oubliez pas d'introduire votre demande !



*Vue aérienne de Mousty
(Photo Airprint)*

N° 10

Septembre 79

Nos Cousins dau Wisconsin

Nos lecteurs savent que de nombreux brabançons émigrèrent au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle aux Etats-Unis et se fixèrent dans la péninsule du Wisconsin où ils perpétuèrent la langue wallonne.

Il y a sept ans, à la suite de retrouvailles, la promesse a été faite de se revoir alternativement en Wallonie et au Wisconsin. C'est ainsi qu'en 1979, c'était le groupe wallon qui effectuait le déplacement en Amérique. Notre concitoyen André Hancre en faisait partie et il eût l'occasion de chanter en wallon devant les caméras de la TV américaine la chanson qu'il dédiait à « Nos Cousins dau Wisconsin ».

L'Administration Communale souhaite accueillir nos cousins d'Amérique lors de leur prochain passage en Europe en 1980 et elle organisera en leur honneur une grande manifestation dont la date sera précisée ultérieurement

SOMMAIRE

<i>Je fleuris Ottignies-L.L.N.</i>	2
<i>Avis d'intérêt général</i>	
A quelle distance peut-on planter des arbres de hautes tiges ?	3
<i>A l'intention des indépendants</i>	
Organisation de soirées d'études	4
<i>Primes à l'isolation</i>	4
<i>En suivant les séances du Conseil Communal</i>	5
<i>Les grands moments des festivités Franco-Belges du préjumelage</i>	6-7
<i>Agenda</i>	8
<i>Echos</i>	9
<i>Les sports</i>	10
<i>Carnet familial</i>	11
<i>Les couples jubilaires 79</i>	12

Les trottoirs ne sont pas des W.-C. pour chiens.

Pensez-y !

BULLETIN COMMUNAL OFFICIEL

distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres de Ottignies-Louvain-la-Neuve. Reproduction interdite.

Secrétariat de rédaction :

Joseph Desmet, Maison Communale, Avenue des Combattants 39 - Tél. 41 40 72.

Photos :

Dave.

Réalisation technique :

Imprimerie J. Dieu-Brichart, 47, Chaussée de la Croix, Ottignies-Louvain-la-Neuve.

je fleuris OTTIGNIES- LOUVAIN-LA-NEUVE

Pour la première fois cette année, nous avons lancé l'opération « Fleurir Ottignies-LLN ». Nous avons fait appel à beaucoup de « bonnes volontés » et les encouragements que nous avons rencontrés nous incitent à penser que cette opération est venue à son heure. De tout cœur, bravo aux 95 participants qui ont abondamment fleuri leur maison. Merci également aux commerçants qui nous ont bénévolement apporté leur collaboration.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, le jury est passé dans les rues et a déjà délibéré. Les heureux gagnants seront contactés personnellement et seront invités à une prochaine séance du Conseil Communal au cours de laquelle ils recevront le prix de leurs efforts.

Encore merci à tous ceux qui ont contribué à rendre Ottignies-L.L.N. plus belle que jamais !

Attributions de nos Echevins

M. Roger DELAIN,
Instruct. Publique et Académie de Musique
Boulevard Martin 26. Tél. 41 40 76.

M. Philippe CATTELAIN,
Travaux Publics, Jeunesse et Sports
Avenue des Hêtres, 6. Tél. 41 30 57.

Mme Claire DELBRASSINNE-MATHIEU,
Finances et Culture
Rue de Namur 12. Tél. 41 63 31.

M. Joseph PIERSON,
Etat Civil et Affaires Sociales
Rue L. Dekaise 22. Tél. 41 42 43.

M. Jean SABLON,
Affaires Rurales, Foires et Marchés
Grand-Rue 16. Tél. 61 11 07.

BROUILLARD D'AUTOMNE !



Par brouillard diurne, utilisez vos phares et non pas seulement vos feux de position de l'avant.

Si la visibilité est réduite à moins de 100 mètres, allumez votre feu de brouillard arrière.

PEREQUATION CADASTRALE

Dès que l'Administration Communale sera en possession de tous les éléments indispensables, elle organisera une conférence sur les implications de la nouvelle péréquation cadastrale.

La date et le lieu vous seront communiqués très prochainement.



A quelle distance peut-on planter des arbres de haute tige ?

Tout d'abord, il y a lieu de savoir ce qu'est un arbre de haute tige.

La loi ne le précise pas. D'après V. Renier (« Le droit de l'agriculture » - Presses Agronomiques de Gembloux - 309 p. - 1973), le projet de loi, qui avait précédé l'adoption du Code Rural du 7.10.1886, prévoyait la fixation de distances d'après la hauteur commune des arbres :

- à 3 m de la limite pour ceux qui dépassent habituellement 4 m ;
- à 2 m pour ceux de moins de 4 m ;
- à 0,50 m pour les haies, les arbustes et les arbrisseaux de moins de 2 m.

L'article 35 du Code Rural stipule :

« Il n'est permis de planter des arbres de haute tige qu'à la distance consacrée par les usages constants et reconnus et, à défaut d'usages, qu'à la distance de deux mètres de la ligne séparative des deux héritages pour les arbres à haute tige, et à la distance d'un demi-mètre pour les autres arbres et haies vives ».

Comme à toute règle, il y a des exceptions notamment lorsqu'il existe un titre, c'est-à-dire une convention permettant de planter ou de conserver des arbres à une distance inférieure et ce dans le cas de partages ou de lotissements ; lorsqu'il y a prescription trentenaire ; lorsque par destination du père de famille, le propriétaire initial a divisé son bien en traçant les limites des nouvelles parcelles à moins de 2 m des arbres existants, etc...

En France, la hauteur retenue pour classer un végétal dans la catégorie, « arbre de haute tige » est de 2 m. En Belgique, c'est au tribunaux qu'il appartient d'apprécier souverainement. Sont ainsi considérés comme arbres de haute tige, ceux qui, par leur nature, atteignent une hauteur supérieure à 2,50 m. Le Ministre de l'Agriculture, en

réponse à une question parlementaire du 9.11.1972, a estimé à 3 m la hauteur limite.

Il est évident qu'une confusion peut naître de cette appellation « haute tige ». Dans l'acceptation généralement admise en Belgique et même en Europe, la haute tige se conçoit lorsqu'il y a tronc. En réalité, c'est le développement total de la couronne qui doit être pris en considération, que cette couronne prenne naissance au ras du sol ou à 2 m de hauteur ou plus.

L'article 36 du Code Rural est très important. En effet, « le voisin peut exiger que les arbres, haies, arbrisseaux et arbustes plantés à une distance moindre que la distance légale, soient arrachés ».

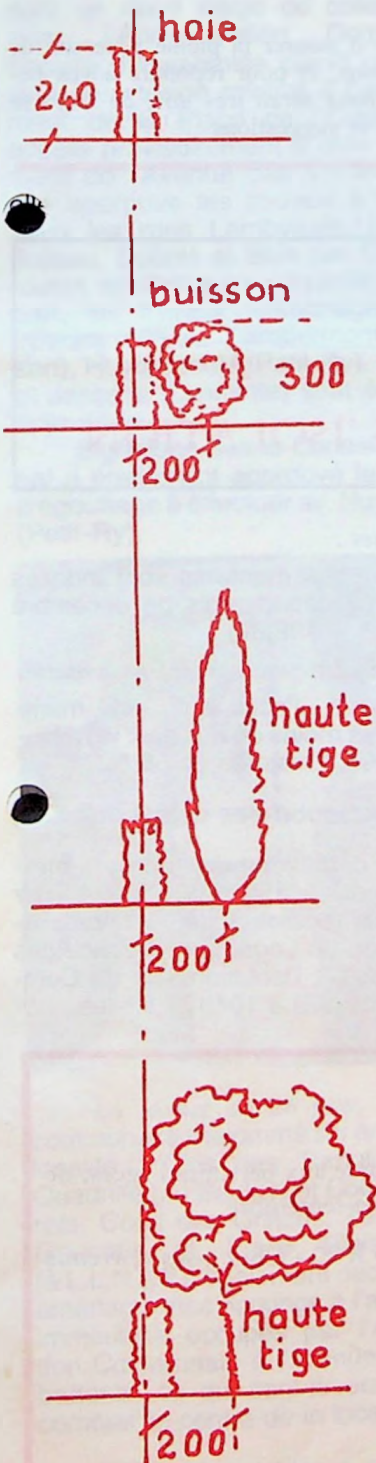
C'est l'inverse de ce qui se passe en France où le voisin ne peut exiger l'arrachement mais a le droit seulement de faire réduire le végétal litigieux à la hauteur légale.

L'article 37 a tout autant d'importance.

« Celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres du voisin peut contraindre celui-ci à couper ces branches. Les fruits tombés naturellement sur la propriété du voisin lui appartiennent. Si ce sont les racines qui avancent sur son héritage, il a le droit de les y couper lui-même. Le droit de couper les racines ou de faire couper les branches est imprescriptible ».

Il est utile de rappeler que toutes ces dispositions sont d'application en ce qui concerne les mitoyennetés avec les biens publics.

Si chacun prête un minimum d'attention à ce qui vient d'être dit et au croquis d'illustration, beaucoup de désagréments seront évités.



Organisation de Soirées d'Etudes

Chacun sait que les artisans, les commerçants, les Chefs de Petites et Moyennes Entreprises traversent actuellement une période difficile. En Belgique, entre 1972 et 1978, on a créé 89.362 P.M.E. Mais, dans le même temps, on a dénombré 124.723 fermetures.

Résister maintenant et préparer l'avenir exige beaucoup de ténacité et de connaissances.

Gérer son entreprise ne s'improvise pas au gré des circonstances, gérer deman-

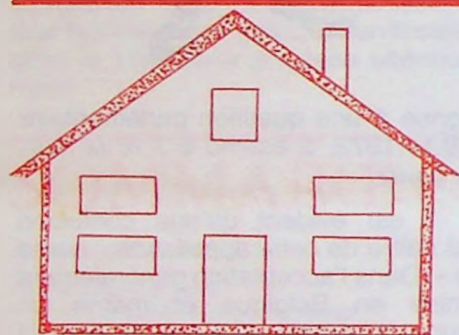
de la connaissance de méthodes et de techniques adaptées. Gérer peut s'apprendre par tous.

Comment, où et quand apprendre ces techniques et ces méthodes simplement et rapidement ?

Sous le patronage de l'Administration communale de Ottignies-L.L.N., les associations locales d'indépendants en collaboration avec l'Institut francophone de Formation permanente des Classes moyennes et du Centre de Formation régional se proposent d'organiser bientôt et à l'intention

de tous les indépendants, des soirées d'études et de discussions. Le programme comprendra l'étude des achats, de la gestion des stocks, de la vente et de la gestion de la publicité, de la rentabilité, etc... ainsi que d'autres sujets que vous auriez l'amabilité de nous proposer. Les dates seront communiquées en temps utile.

Afin d'assurer la pleine nécessité de ces réunions, et pour répondre à vos besoins, il nous serait très utile de recevoir vos idées et suggestions.



Nous rappelons à nos lecteurs qu'un arrêté royal du 5 mars 1979, instaure l'octroi d'une prime pour l'amélioration thermique des habitations dans la région Wallonne.

Sans entrer dans les détails techniques, les modalités d'application sont les suivantes :

1. - montant de la prime

a. habitations nouvelles :

10.000,- F + 20 % par enfant à charge jusqu'au deuxième et 25 % pour les suivants.

b. habitations existantes :

18.000,- F + 20 % par enfant à

charge — 25 % à partir du troisième.

2. - conditions de revenus :

La prime peut être demandée soit par le propriétaire-occupant, par le propriétaire non-occupant ou par le locataire.

Occupant :

200.000,- F + 30.000 F par enfant à charge jusqu'au deuxième et 40.000 F à partir du troisième.

Propriétaire non-occupant :

180.000,- F + 30.000 F par enfant à charge jusqu'au deuxième et 40.000 F à partir du troisième.

PRIMES

A

L'ISOLATION

Remarques :

Tous ces montants sont indexés (index départ mois de décembre 1972 = 108,87)

Condition particulière pour jeunes mariés

Lorsque l'occupant est marié depuis moins de huit ans, les revenus sont majorés de 50 %.

3. - introduction des demandes :

Les demandes doivent être introduites sur formulaire spécial, par envoi recommandé, à l'Administration du Logement - service des primes à l'isolation, rue du Commerce 123 à 1040 Bruxelles.

Consultations de Pédicure

Le Centre Public d'Aide Sociale vous informe de la création, dans le cadre de son service d'aide aux personnes âgées, de consultations de pédicure, assurées par une pédicure médicale diplômée et ce, à partir du mois de septembre.

Une permanence sera tenue tous les seconds lundis du mois, à partir de 13 h. 30 au centre des 3 X 20 « Chez nous », avenue Reine Astrid 10 à Ottignies. (ancien café Verlaine).

Tarif : 160 F. - Sur rendez-vous de préférence.

Soins à domicile, si nécessaire.

Tarif : 175 F. - Sur rendez-vous.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez vous adresser au CPAS, avenue Reine Astrid 4 à Ottignies. (Téléphone : 010/41 49 42).

En suivant les séances du Conseil Communal

En début de séance du 5 juin, le Conseil communal accueille M. Marcel Bouillon et lui remet un cadeau-souvenir en témoignage de 55 années d'activités consacrées à l'imprimerie, dont un demi siècle de collaboration avec l'Administration Communale. Ensuite, l'Assemblée prend une décision de principe relative à l'aménagement de la Place de l'Europe. Elle adopte provisoirement le plan d'alignement de l'Avenue des Vallées. Enfin, elle approuve les travaux à effectuer dans les rues Lambyhaie, Bellevoie, Baleau, Dubois et Bois des Quévées, toutes situées sous Limelette. D'autre part, les travaux d'aménagement de trottoirs avenue Lambertmont (Rofesart), Huyberechts (Petit-Ry), Albert 1^{er} et Jassans (Limelette) sont également approuvés.

Signalons que le Conseil communal a également approuvé les travaux d'égouttage à effectuer av. Huyberechts (Petit-Ry).



En séance du 26 juin, le Conseil communal a dénommé six artères de la localité : Clos des Tumuli, Clos du Quadrille (au Bauloy) et Cour des Fleurets, Cortil des Grillons, Terrasse des Gaumais et Place Blaise Pascal (à L.L.N.). Il a également décidé de faire aménager des parkings à l'arrière des immeubles occupés par l'Administration Communale à l'avenue des Combattants, ce qui contribuera à désencombrer le centre de la localité.

Enfin, l'Assemblée a approuvé la convention passée avec l'A.S.B.L. « TV-COM » dont la première diffusion par câble aura lieu le 15 septembre.

Toujours et partout sur les routes avec...



Taxistop est né d'une constatation évidente : un service de transports publics idéal devrait permettre à tout un chacun d'aller n'importe où, n'importe quand aux moindres frais et à vitesse raisonnable ! C'est utopique.

Alors, que voit-on ?

De très longues files de voitures roulant pare-chocs contre pare-chocs, tous les jours dans la même direction. La plupart ne sont occupées que par une seule personne. C'est une aberration !

A l'époque où on nous parle d'économie d'énergie, de pollution, de gaspillages, une idée nouvelle est née : encourager les automobilistes ayant de la place disponible à prendre quelqu'un en charge pour la durée du parcours. Est-ce vraiment nouveau ?

Oui, car si l'autostop existe depuis longtemps, Taxistop, en accord total avec la Loi belge, propose une autre façon de concevoir les transports. Il est basé sur le principe de l'avantage mutuel.

Comment ?

La cotisation est identique pour les piétons et l'automobiliste. En effet, un piéton peut avoir besoin de Taxistop mais un automobiliste également, lorsque sa voiture est en panne. La cotisation est de 300 F par an et par famille. Elle inclut le matériel Taxistop et l'assurance.

Le matériel Taxistop, c'est quoi ?

Une pochette à 3 volets contenant une carte de membre permettant l'identification du porteur.

Un volet annonçant Taxistop et un panneau plastique pour l'inscription de la destination demandée.

Et l'assurance ?

En principe, toute police d'assurance automobile couvre les risques encourus par les personnes embarquées. Taxistop offre une assurance complémentaire pour les cas où la police ne couvrirait pas implicitement ces dommages.

Comment le stoppeur intervient-il dans les frais ?

Le Taxistoppeur âgé de plus de 26 ans s'engage à verser à l'automobiliste la somme de 1 F le km jusqu'à 100 km et 0,50 F au-delà de 100 km. Les jeunes de moins de 26 ans ne sont pas obligatoirement tenus de participer sur de courtes distances.

Pensez-vous aussi aux déplacements à l'étranger ?

Oui. Par exemple : vous avez une voiture et vous vous rendez à Cologne tel jour. Vous nous le faites savoir et nous répercutons l'information par le canal de la radio. Un peu comme cela se pratique dans l'émission « Les routiers sont sympas ».

L'adresse de Taxistop ?

Place des Brabançons 6 à Louvain-la-Neuve. - Tél. 41 98 08

Par un temps heureusement clément, alors qu'il pleuvait encore copieusement quelques heures avant l'arrivée de la délégation française, les festivités franco-belges des 14, 15, 16 et 17 juin ont été le témoignage d'une volonté spontanée de maintenir les liens amicaux scellés antérieurement entre Limelette et Jassans et de les élargir à la nouvelle entité d'Ottignies-L.L.N. dans laquelle Limelette a été fusionnée depuis 1977.

Ces cérémonies, dont les photos ci-dessous évoquent les grands moments, étaient aussi le prélude aux manifestations des 22 et 23 septembre qui se dérouleront à Jassans et au cours desquelles nos deux localités s'uniront par les liens amicaux du jumelage.

LES GRANDS MOMENTS FESTIVITES FRANCO-B.

Vendredi 15 juin au Centre Culturel :



Après un brillant concert public donné par le Grand Orchestre d'Harmonie des Guides, les autorités et les mélomanes eurent l'occasion de rencontrer entre autre Mme Jacqueline Fontijn, une de nos concitoyennes compositeur d'une œuvre interprétée au cours de cette soirée musicale et le Major Yvon Ducène, chef de Musique que l'on voit ici en conversation avec le Bourgmestre et M. Daujoux, 1^{er} adjoint au Maire de Jassans.

Samedi 16 juin à l'ancienne Maison Communale de Limelette :



En présence des autorités et des familles d'accueil, le Bourgmestre souhaite la bienvenue à la délégation de Jassans et s'adresse tout particulièrement à M. Fournet, maire de Jassans, à Mme Fournet, son épouse et à M. Sténuit, dernier Bourgmestre de Limelette, qui furent très attentifs à élargir les liens noués depuis plus de 30 ans.

Dimanche 17 juin en l'église St-Géry :



A l'issue de la Grand messe célébrée à la mémoire des soldats français tombés pendant les combats du 15 mai 1940, M. Fournet s'entretient avec M. le curé Verhaegen sous l'œil attentif du Bourgmestre et de M. le curé du Trieu, concélébrant.

DES ALGÈRES DU PRÉJUMELAGE



Au Pont du 11^{me} Zouaves (Limelette) :

Devant une nombreuse assistance, M. Sténuit rappella, avec émotion, les moments douloureux de l'histoire de son ancienne commune et la part prise par les soldats du 11^e Zouaves pour la défense de nos libertés lors des combats de 1940.



Au Centre Culturel :

La réception officielle de préjumelage va se terminer par l'échange de quelques cadeaux. Mais auparavant M. Fournet exprime ses vœux très chaleureux à l'adresse des Autorités et de la population qui ont si bien coordonné leurs efforts en vue de réussir l'élargissement des liens d'amitiés qui, désormais, uniront nos deux localités.



Au Pont du 22^{me} R.T.A. (Ottignies) :

Quelques instants plus tard, au pont de l'avenue Reine Astrid, le Bourgmestre évoque le sacrifice des hommes du 22^{me} Régiment de Tirailleurs Algériens face à un envahisseur supérieur en nombre et en matériel.



Place de la Gare - 14 h. :

Le départ du Grand Cortège Folklorique va être donné par M.M. Mimmon, Notte, Liénard et Poncelet, membres du Comité des Fêtes, auxquels se sont joints M. Fournet, Maire de Jassans et Melle Maryline Leherbe, miss Ottignies-L.L.N.

AGENDA



SAISON 1979-1980

Programme de l'Atelier Théâtral au Centre Culturel :

Mardi 30 et mercredi 31 octobre :
2 représentations exceptionnelles de
MIRA-BEL

compagnie de ballet Lucinda Childs avec
l'ensemble de Phil Glass.

Du 4 au 10 novembre :
8 représentations des
BALLETS PAUL TAYLOR

Du 22 au 26 janvier :

5 représentations exceptionnelles de
*PEINES DE CŒUR D'UNE CHATTE
ANGLAISE*

par le Groupe Tse

Du 5 au 15 février :

10 représentations de
LE CIRQUE IMPERIAL
par le Théâtre de la Courneuve.

Du 4 au 14 mars :

10 représentations de
LES AIGUILLEURS
de Brian Phelan avec Jacques Dufilho.



SPECTACLES ORGANISES PAR LE CENTRE CULTUREL

Mercredi 26 septembre
Ballet d'Etat de la République de Kirghizie (U.R.S.S.)

Mercredi 3 et jeudi 4 octobre :
à 20 h. - *Yves DUTEIL*

Le 13 octobre à 20 h. :
« *Les Fils du Soleil* », dans le cadre
de l'Année de l'Enfance en collabora-
tion avec le Comité Communal de
l'Année de l'Enfance.

Dimanche 11 novembre en matinée :
Orchestre Strauss de Vienne

Jeudi 22 novembre :
Bernard HALLER

Mercredi 28 novembre :
Théâtre des Galeries
« *Interdit au public* »

Samedi 15 décembre :

Théâtre National
« *Des filles, des garçons* »

Samedi 19 janvier :
Le Chanteur de Mexico

Vendredi 22 février :
Théâtre National
« *Histoire d'un cheval* »

Samedi 1^{er} mars,
dimanche 2 mars en matinée :
Théâtre des Galeries
« *Peau de vache* »

Samedi 19 avril :
Théâtre de la Lorgnette
« *La Terre* »

Mercredi 23 avril :
Théâtre de la Huchette
« *Spectacle Ionesco* »

Séance de cinéma :
Matinée enfantine tous les 3^{me} mer-
credi du mois à 14 h. 30.

FETES DE WALLONIE.

Vendredi 28 septembre :

19 h. 30 - Centre Culturel : Grande Soirée Wallone (avec les troupes « Art et Plaisir » et « l'Effort ») suivie d'un divertissement musical donné par la Philharmonie Royale « Concordia ».

Samedi 29 septembre :

10 h. 30 - Départ d'un rallye touristique Auto-moto organisé par l'Ecurie « La Ferme ».

11 h. 00 - Louvain-la-Neuve : Sortie des Gilles « Les Récalcitrants ».

14 h. 00 - Ferme du Douaire : Finale du Grand Tournoi de Pétanque.

14 h. 30 - Ottignies-Centre : Sortie des Gilles.

18 h. 00 - Place des Déportés : Arrivée du Rallye Auto-moto.

20 h. 00 - Centre Culturel : Remise des prix du Rallye Auto-moto.

21 h. 00 - Centre Culturel : Bal Populaire Ouverture par les « Vis Tchapias ». En attraction : « Les Récalcitrants » de Morlanwelz.

Du 8 au 13 octobre :

Exposition d'œuvres manuelles des enfants des écoles.

Dimanche 25 novembre :

Eglise Décanaux St Remi : Messe officielle de la Confédération musicale de Belgique (Section Brabant) avec la participation de la Philharmonie Royale « Concordia ».

BIBLIOGRAPHIE

Nous relevons dans le Cahier n° 9 et 10 de l'Académie Luxembourgeoise les noms d'un écrivain et d'un musicien vivant ou ayant vécu chez nous mais étant originaire de cette province :

- Carlo MASONI, auteur de nombreuses pièces de théâtre et de diverses œuvres poétiques et actuel directeur du Centre Culturel.

- Camille SCHMIT, ancien directeur du Conservatoire de Bruxelles dont la veuve née Jacqueline FONTIJN, compositeur de renommée internationale, habite toujours notre commune à Limelette.

Le Cahier est une véritable anthologie de 70 poètes et artistes luxembourgeois complétée par d'excellentes illustrations et une étude sur les poètes wallons et allemands du pays d'Arlon.

Ce volume de 204 pages peut être obtenu auprès des Editions de l'Académie Luxembourgeoise.

LE THEATRE DE LA LORGNETTE A L'HONNEUR

Inscrit au « Concours National Dramatique » de cette année, le Théâtre de la Lorgnette s'est vu classé parmi les meilleures troupes d'expression française du pays et a obtenu deux distinctions enviées :

- Challenge Fernand Darding : pour le choix de l'œuvre en fonction de sa valeur artistique et littéraire ;
- Prix spécial attribué à la Compagnie ayant donné la meilleure interprétation d'une œuvre d'auteur belge.

Ces deux distinctions récompensaient la création de l'adaptation française que Carlo Masoni avait réalisé : « La fausse malade » de Goldoni.

Année de l'Enfance

FESTIVAL DE THEATRE ANIMATION

Le mercredi 5 septembre, le Centre Culturel accueillait différentes troupes étrangères dont le programme était spécialement conçu pour les enfants. Ce spectacle organisé par l'I.B.W. et le Centre de Documentation des Théâtres du Brabant Wallon a permis d'applaudir différentes troupes de tous pays dont celle de la Guimbarde, de Francine Abbing (Hollande), de O Bando (Portugal), ainsi que le Théâtre Mira-Belle et le Créa-Théâtre.

Journée riche en découvertes pour nos enfants de 4 à 15 ans.

30^{me} ANNIVERSAIRE DE LA FRATERNELLE DES GARDES-CHAMPETRES DU BRABANT-WALLON.

Le dimanche 9 septembre a eu lieu la cérémonie du 30^{me} anniversaire de la Fraternelle des Gardes-Champêtres de l'Arrondissement de Nivelles. En présence des différentes autorités locales, du Gouverneur M. Rossen et d'un représentant officiel du Ministre de l'Intérieur, les effectifs ont été passés en revue par M. Cluyse, Commissaire d'Arrondissement et M. Delcorde, Procureur du Roi. A l'issue de la Messe célébrée en l'église décanale St-Remi en mémoire des Gardes défunts, une séance académique s'est tenue au Centre Culturel.

JOBISTES

Dans un esprit de collaboration avec le milieu universitaire, l'Administration Communale a mis au travail plusieurs jobistes. Ils ont été affectés à différentes tâches au sein des services administratifs. Leurs prestations ont été particulièrement appréciées, surtout en cette période de congés et alors que certains départements ne connaissent pas de ralentissements saisonniers.

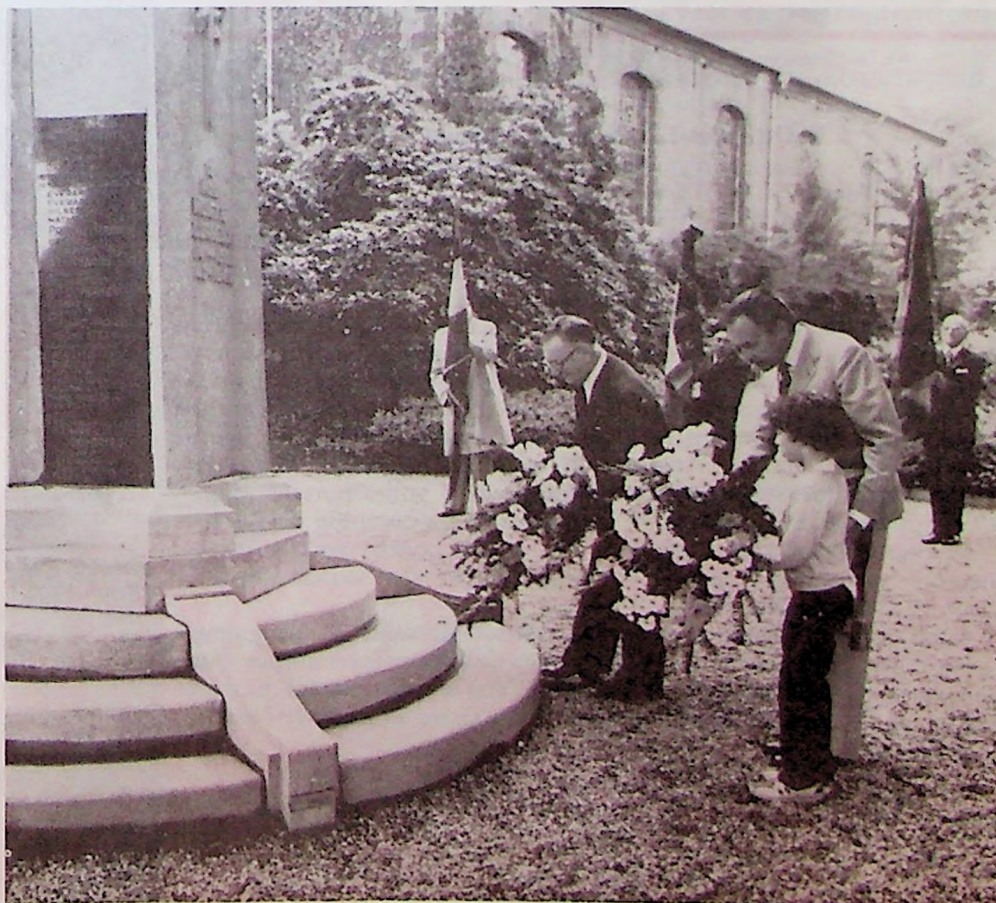
Merci encore à ceux qui ont trouvé chez nous de nouvelles amitiés.

ACCUEIL D'UN MENAGE VIETNAMIEN.

Soucieuses de collaborer concrètement à l'action humanitaire qui se développe actuellement dans tout le pays, en vue de venir en aide aux réfugiés du Vietnam, le Collège Echevinal a fait savoir aux autorités compétentes que l'Administration Communale prendrait toutes dispositions utiles pour accueillir un ménage vietnamien avec 2 enfants qui seraient prochainement hébergés dans notre commune.

35^{me} ANNIVERSAIRE DU DEBARQUEMENT

Dans le cadre de sa commémoration annuelle du Souvenir, l'Escadron Brumagne célébrait ce 24 juin, le 35^e Anniversaire du Débarquement. Après la célébration eucharistique en l'église St-Géry et le dépôt de fleurs au monument aux morts de l'Escadron, les participants sont venus se recueillir au pied du monument aux Morts des Deux Guerres au Square St-Remi. (Notre photo).





LES SPORTS

TROPHEES ET MERITES SPORTIFS 1978

Le 18 mai dernier, en la salle des mariages, a eu lieu en présence de M. le Sénateur Sondag, la remise des trophées et mérites sportifs pour 1978.

M. Cattelain, Echevin des Sports, a ouvert la séance en rappelant que 1978 fut une année très encourageante pour nos clubs sportifs. Ensuite, M. Secrétin, Président de l'ACSO a procédé à la remise du trophée destiné à récompenser les performances d'un Individuel et attribué cette année à Alain Wanlin du CS Dyle pour ses résultats en 1^{re} année cadets.

Quant aux mérites sportifs, destinés à récompenser l'effort fourni, ils sont attribués à :

- l'équipe « Minimes » du B.C.O.
- Yves Therasse de « la Prime » (1^{er} au Championnat Régional toutes catégories)
- Dominique Houbart pour son esprit sportif.

« Ottignies-L.L.N. » participe au Tour de France à la Voile

Du 15 juillet au 19 août, de Dunkerque à Menton, 25 bateaux ont participé à une course originale : « Le Tour de France à la Voile », placé sous le patronnage de France-Inter.

Chaque yacht avait été armé par une collectivité locale dont il portait le nom. C'est ainsi que Messieurs Bernard Vandomme (skipper) et Jean-Paul Stryckman (coordinateur), membres de « l'University of Louvain Yacht Club » avaient proposé au Bourgmestre d'être les ambassadeurs de notre commune et avaient reçu tous les encouragements pour que ce projet puisse être réalisé. Aussi a-t-on pu voir, au départ de Dunkerque, un monotype de 9,20 m de long, équipé de 7 voiles portant le nom d'Ottignies-L.L.N. Pendant 35 jours, l'équipage composé de 5 jeunes étudiants originaires du Brabant Wallon a lutté contre vents et marées, météo et courant afin que l'« Ottignies-L.L.N. » se classe honorablement à l'arrivée à Menton le 19 août.

Au cours de l'escale dans le vieux port de Marseille, le Bourgmestre a réuni tout l'équipage et les organisateurs de France-Inter autour d'une succulente Bouillabaise arrosée de Pastis... et d'un petit Baudol. Entre les Marius et les Olive on parla beaucoup d'Ottignies-Louvain-la-Neuve... en provençal !

TIR A L'ARC

Dans le cadre de l'année « Sport pour Tous », le cercle « Les Francs Archers » a organisé le samedi 8 septembre sur la plaine des Coquerées, une séance de tir à l'arc.

Après un tir de démonstration, les spectateurs et les sportifs ont été invités à s'initier aux joies de ce sport qui permet à tous de pratiquer non seulement des jeux d'arc comme le tir au drapeau, mais également un sport olympique.

VOLLEY-BALL

Au cours de la prochaine saison 79-80, le club alignera 4 équipes en championnat officiel : 2^e Nationale, 1^{re} Régionale, 2^e Régionale et Cadets (jeunes étant nés en 1963 et après).

Les gars de Mrs Delogne et Nejszaten sont donc bien partis pour briller au cours de la prochaine saison et le comité espère qu'en échange d'un spectacle de qualité, le public répondra nombreux à l'appel lors des matches de leurs favoris.

Supporters, tous au poste, pour le premier match de championnat le 7 octobre à 17 h. au Centre Sportif du Blocry à Louvain-la-Neuve.

Si des joueurs débutants ou autres veulent rejoindre les rangs du club ottinois, rendez-vous au Centre Sportif tous les jeudis de 20 à 22 h. à L.L.N. ou tél. au Président Delogne 010/41 60 37.

PHOTO-CLUB

Etes-vous content de vos photos de vacances ?

Le Club photographique de Céroux-Mousty qui compte déjà plusieurs années d'activité, a réorganisé son comité et fixe sa prochaine réunion au mardi 4 septembre. Il se réunit le mardi, tous les 15 jours, à partir de 20 h., à l'école de la rue des Coquerées à Mousty.

Pour tous renseignements, s'adresser chez Nassogne, place du Centenaire à 1341 Mousty. Tél. 010-61 16 14.



Avril

Naissances :

Myriam WEZEL, le 2 avril
Vanessa KEMPENEERS, le 6 avril
Rigel DORSEY DEL ANGEL, le 6 avril
Michaël VOETS, le 11 avril
Guillaume COLIN, le 11 avril
Coralie de BRIEY, le 11 avril
Cindy VANBERG, le 12 avril
Delphine ROOS, le 13 avril
Cynille DEMARET, le 17 avril
Raphaël DEWANDRE, le 19 avril
Olivier POLLART, le 20 avril
Virginie DELBRASSINNE, le 20 avril
Cristian MENDOZA ZAPATA, le 20 avril
Miguel BIERMANT, le 21 avril
Geoffrey DEVLESAVER, le 23 avril
Marc BRUSSELAERS, le 26 avril
Edith WATTIAUX, le 26 avril
Annick NOEL, le 29 avril

Mariages :

Philippe DE ZUTTER et Françoise KESTERS
Jean-Luc WELCHER et Marina HOCK
Christian MINNOD et Anne-Marie HERMAND
Alain SPLINGARD et Viviane VERSCHUEREN
Jacques FORZEE et Georgette PINCHART
Dominique CORLIER et Françoise HAULOTTE
Luc PUTTEVILS et Edith VERSTAPPEN
Luc COYETTE et Françoise LEMOINE
Patrick SMEETS et Dominique PLOMTEUX

Décès :

René DUMONT, le 4 avril
Jacques POOT, le 5 avril
Camil MUSETTE, le 14 avril
Jules MERTENS, le 17 avril
Arthur ANTOINE, le 18 avril
Xavier DOLIMONT, le 21 avril
René STAS, le 22 avril
Céline ROMAIN, le 24 avril
Louisa DEBROUX, le 26 avril
Germaine DEBROUX, le 27 avril
Hélène DERY, le 28 avril
Fernand PIRET, le 29 avril

Mai

Naissances :

Xavier KABEMBA-MBUTA, le 2 mai
Sébastien LENAERS, le 2 mai
Tshienda MBAYA, le 2 mai
Cécile COLON, le 3 mai
Cécile LELEUX, le 5 mai
Pierre ROUVROY, le 5 mai
Jean-Michel ADAM, le 8 mai
Laurence COLLET, le 8 mai
Clotilde MULATIN, le 8 mai
Lelo MAKENGO, le 8 mai
Claire BURLEON, le 10 mai
Françoise LOMBAERDE, le 10 mai
Jean-Marc CAUDRON, le 15 mai
Cathy PRUMBAUM, le 15 mai
Vincent HENIN, le 20 mai
Anas RACHID, le 22 mai
Géraldine DAUSSAINT, le 22 mai
Valérie ROUSSEL, le 24 mai
Caroline LEVIS, le 24 mai
Geneviève DELVOYE, le 27 mai

Mariages :

Marc HAVRET et Monique VANDEVANDEL
Paul ETIENNE et Anne LECLERCQ
Philippe DECELLE et Patricia FRANÇOIS
Daniel WILMOTTE et Karine NEMRY
Patrick MAHY et Mireille TYLMANS
Christian SOLOT et Michelle JURION
Jean-Louis SOILLE et Marie PAPINEAU
Michel LIBOUTON et Marie-Paule LONGREE
Remi GROP et Roseline BOLS
Serge COLLET et Françoise WETS
Roland FOCROUL et Claudine DEBROUX
Serge TAGNON et Muriel TIRAZZI
Marcel DEBASTA et Marie DAUTRELOUX

Décès :

Georges CHAPELLE, le 2 mai
Laure GUTSCHOVEN, le 6 mai
Jules LEGAS, le 6 mai
Alain MERCENIER, le 6 mai
Maria COEMANNS, le 9 mai
Robert DECASTIAU, le 15 mai
Albert BASTIANS, le 15 mai
Gilberte NAU, le 16 mai
Yves DARDENNE, le 21 mai
Agnès COLLETTE, le 21 mai
Noëlle VERLAINE, le 25 mai
Fatima EL MOKHTARI, le 25 mai
Clémentine BOUILLON, le 26 mai
Ghislain DELBECQ, le 26 mai
Octave RENOTTE, le 31 mai

Juin

Naissances :

Karim SEBBAR, le 2 juin
Anne-Laure VANDENBROUCKE, le 5 juin
Isaline THOMAS, le 5 juin
Laetitia LICITRI, le 6 juin
Stéphanie GUILLUY, le 12 juin
Stéphanie LAHAYE, le 13 juin
Florence DALLEMAGNE, le 14 juin
David PARMENTIER, le 15 juin
Florence VANCAPPELLEN, le 16 juin
Marie CARTIAUX, le 19 juin
Chrystel SABLON, le 20 juin
Thibault DE CNOP, le 24 juin
Laurence SCHILLING, le 25 juin
Virginie GERLAGE, le 26 juin
Pierre LORIES, le 28 juin
Valérie TOUSSAINT, le 29 juin
Sarah VANHAELLEN, le 30 juin

Mariages :

Redjep LJAMA et Dominique LESOIL
Jacques OTLET et Marie GOIES
Pierre WERNERUS et Louise BIERMANT
Alain MIGNOLET et Josiane HODISTER
Gonzalo OJEDA URZUA et Patricia LEDESMA CACERES
Jean-Camille VERPLANCKE et Cathy STACHE
Guy FASBENDER et Monique LOURTIE
Vincent MONTY et Nidza RENAUD
Christian SCHAVOIR et Maria CICUTTINI
Christian LEGLISE et Véronique VAN WEYENBERGH
Serge DURY et Chantal STAS
Marcel SUETENS et Françoise FELLER
Richard VERHAEGEN et Raymonde DELCOL

Décès :

Pierre DELPLACE, le 6 juin
Christelle CONSTANT, le 10 juin
Jeanne CLAES, le 10 juin
Guilielmus LAHAYE, le 13 juin
Juliette GLIBERT, le 17 juin
Hélène COLSON, le 18 juin
François WAUTIER, le 18 juin

le bruit nuit

Pensez-y !



La célébration des noces d'or, de diamant et de brillant des 29 couples jubilaires fut un moment particulièrement émouvant et attachant des festivités organisées dans le cadre de la Kermesse communale.

Après une allocution de circonstance et un petit mot à l'adresse de chacun des couples, le Bourgmestre, entouré des échevins, a remis les cadeaux-souvenirs aux heureux jubilaires et les a conviés à boire le champagne contenu dans une bouteille jéroboam spécialement débouchée pour la circonstance.

UN HEUREUX EVENEMENT A LA CLINIQUE ST-PIERRE

Le 19 juin sont nées à la Clinique St-Pierre Laurence, Christelle et Murielle Tombus dont les parents sont originaires de Gembloux.

C'est la première fois depuis la création de cet établissement que des triplés y voient le jour.

Cet événement ne valait-il pas une attendrissante photo regroupant les parents, les bébés et M. Oldenhove, directeur administratif de la Clinique ?

IN MEMORIAM

Notre Centenaire

Joséphine BOUILLON

Née à Ottignies le 27 avril 1876, Joséphine Simon, veuve de Jean-Baptiste Bouillon, est décédée le 8 juillet dernier dans sa 104^e année.

Notre chère centenaire qui était restée très alerte avait été très sensible aux marques de sympathie qui lui avaient été témoignées notamment lors de la célébration de ses cent ans et principalement

lors de la visite que lui fit S.M. la Reine Fabiola le 10 avril 1978.

« Fëne Bouillon » avait vécu quantité d'événements heureux ou douloureux de notre commune et se plaisait souvent à les évoquer.

C'est une belle et sympathique figure du passé qui disparaît. A sa famille qui la soigna avec un dévouement exemplaire, le Collège échevinal adresse l'expression des très vives et très sincères condoléances de tous ceux qui l'ont connue.

Regards sur Limelette

Sous ce titre, le soussigné, ayant habité Rofessart (Limelette) pendant plus de 40 ans, est occupé à la rédaction d'un ouvrage historique relatif à l'ancienne commune de Limelette.

Il invite instamment à se mettre en rapport avec lui les personnes qui seraient à même de lui communiquer tous documents, renseignements ou souvenirs se rapportant à cette commune. L'intérêt plus particulièrement, la documentation ayant trait aux anciennes familles limelettoises, au baron Lambermont et à sa famille, au hameau de Rofessart, aux anciens administrateurs communaux, etc...

Il adresse, par avance, ses plus vifs remerciements à tous ceux qui voudront bien l'aider dans cette entreprise qu'il espère mener à bien avec l'aide de nombreux ex-concitoyens.

L. DENIS avenue de la Roseraie 14 1330 RIXENSART Tél. 02/653 85 58